

*Division des écoles primaires proprement dites publiques
par rapport au personnel enseignant.*

	Écoles de garçons dirigées par des institutrices			Écoles de filles dirigées par des institutrices			Écoles mixtes pour les commençants dirigées par des institutrices			Écoles mixtes ordinaires dirigées par des institutrices			Nombre des écoles.
	instituteurs.	laïques.	religieuses.	instituteurs.	laïques.	religieuses.	instituteurs.	laïques.	religieuses.	instituteurs.	laïques.	religieuses.	
1 ^{er} arrondissement.	51	»	»	»	33	19	»	6	13	»	9	1	134
2 ^e	34	»	»	»	27	7	»	2	4	»	28	»	115
3 ^e	37	»	3	»	16	24	»	3	10	»	25	»	123
4 ^e	27	»	»	»	15	12	»	1	8	»	40	»	111
5 ^e	18	»	»	»	7	11	»	1	5	»	68	»	118
6 ^e	37	»	1	»	23	15	»	2	7	»	31	»	127
TOTAUX. . .	204	»	4	»	121	88	»	15	47	»	201	4 ²	728

1) Elles comprennent les élèves de 6 à 12 ans.

2) Elle comprend les élèves de 8 à 12 ans.